

Auch : Commémoration du 8 mai

Une médaille de Chevalier de la légion d'honneur et deux médailles militaires ont été épinglées



Auch : Commémoration du 8 mai

La commémoration du 72ème anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945 s'est déroulée lundi en fin de matinée au monument aux morts de la place Salinis à Auch en présence de nombreuses personnalités civiles, militaires, et religieuses. La partie musicale a été assurée par la clique des sapeurs pompiers d'Auch et l'ensemble orchestral d'Auch. Cette cérémonie a été l'occasion de remettre la médaille militaire à l'adjudant-chef, Joël Delhom et à l'adjudant chef Pascal Danflous, et l'insigne de Chevalier de la légion d'honneur au caporal Y Tot Nai.

Lors de cette cérémonie a été lu par Juliette Gillet l'acte solennel de la capitulation allemande « l'ordre du jour numéro 9 en date du 9 mai 1945 signé par le Général d'Armée De Lattre de Tassigny, Commandant en chef la 1re Armée Française ». Puis après la lecture du message ministériel par le préfet, Pierre Ory, les enfants des écoles et collèges d'Auch déposèrent des gerbes et des bougies « flammes de l'espoir » pour ensuite entonner la Marseillaise.

La cérémonie se conclura par le Chant des partisans interprété par l'ensemble orchestral d'Auch.



Les porte-drapeaux.



Le préfet du Gers épingle l'insigne de Chevalier de la légion d'honneur au caporal Y Tot Nai.



Les adjudants- chef Joël Delhom et Pascal Danflous ont été décorés de la médaille militaire.



Juliette Gillet lors de la lecture de l'acte solennel de la capitulation allemande



Ravivage de la flamme par le préfet, Pierre Ory.



Les officiels.



Les enfants ont chanté la Marseillaise.